

109 L'AGENCE

*SASU au Capital de 20.000 €
Siège Social : 16 AVENUE DU GENERAL LECLERC
75014 Paris*

SIRET : 502 476 468 00033

**Extrait du PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

DU 27 AOUT 2025

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 141.831,39 € de l'exercice clos au 31 mars 2025, au poste « Report à nouveau » qui présentera un solde créditeur de 190.024,51 €.

Cette résolution, est adoptée par l'associée unique.

.../...

**Exemplaire certifié
confirme par la présidente**



Compte de résultat

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 739 549,82	1 454 669,70	284 880,12	19,58
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	68 706,17	99 713,71	-31 007,54	-31,10
Total	1 808 255,99	1 554 383,41	253 872,58	16,33
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	777 796,93	662 000,79	115 796,14	17,49
Total	777 796,93	662 000,79	115 796,14	17,49
MARGE SUR M/SES & MAT	1 030 459,06	892 382,62	138 076,44	15,47
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	2 059,00	2 852,57	-793,57	-27,82
Salaires et Traitements	521 787,90	534 156,48	-12 368,58	-2,32
Charges sociales	306 647,77	315 395,83	-8 748,06	-2,77
Amortissements et provisions	16 659,04	16 544,15	114,89	0,69
Autres charges	5,24	51,30	-46,06	-89,79
Total	847 158,95	869 000,33	-21 841,38	-2,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	183 300,11	23 382,29	159 917,82	683,93
Produits financiers				
Charges financières	2 606,72	3 152,54	-545,82	-17,31
Résultat financier	-2 606,72	-3 152,54	545,82	-17,31
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	180 693,39	20 229,75	160 463,64	793,21
Produits exceptionnels	22 124,00		22 124,00	
Charges exceptionnelles	19 375,00	9 617,95	9 757,05	101,45
Résultat exceptionnel	2 749,00	-9 617,95	12 366,95	-128,58
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	41 611,00	1 659,00	39 952,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 831,39	8 952,80	132 878,59	NS

SASU 109 L AGENCE

CONSEIL EN COMMUNICATION
16 avenue du Général LECLERC
75014 PARIS

Période : 01/04/2024 au 31/03/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Heuvel', is written over a faint, dotted grid background.

Exemplaire Certifié conforme par
la Présidente

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Notes sur le bilan</i>	8

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	2 281,62	2 281,62		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	36 282,47	25 084,40	11 198,07	14 826,32
Autres immobilisations corporelles	115 606,71	89 403,71	26 203,00	32 125,26
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 298,00		5 298,00	19 375,00
ACTIF IMMOBILISE	159 468,80	116 769,73	42 699,07	66 326,58
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	96 125,80		96 125,80	86 607,00
Fournisseurs débiteurs	2 044,25		2 044,25	15 974,52
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				34 335,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 297,56		4 297,56	902,96
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	117 112,75		117 112,75	117 112,75
Disponibilités	226 762,79		226 762,79	147 791,81
Charges constatées d'avance	6 017,53		6 017,53	36 061,31
ACTIF CIRCULANT	452 360,68		452 360,68	438 785,35
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	611 829,48	116 769,73	495 059,75	505 111,93

Bilan

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000,00	2 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	91 050,12	167 812,32
Résultat de l'exercice	141 831,39	8 952,80
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	254 881,51	198 765,12
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	65 369,58	119 823,10
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 115,73	1 115,73
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 602,86	41 262,25
Dettes fiscales et sociales	158 670,07	144 145,73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 420,00	
Produits constatés d'avance		
DETTES	240 178,24	306 346,81
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	495 059,75	505 111,93

Compte de résultat

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 739 549,82	1 454 669,70	284 880,12	19,58
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	68 706,17	99 713,71	-31 007,54	-31,10
Total	1 808 255,99	1 554 383,41	253 872,58	16,33
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	777 796,93	662 000,79	115 796,14	17,49
Total	777 796,93	662 000,79	115 796,14	17,49
MARGE SUR M/SES & MAT	1 030 459,06	892 382,62	138 076,44	15,47
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	2 059,00	2 852,57	-793,57	-27,82
Salaires et Traitements	521 787,90	534 156,48	-12 368,58	-2,32
Charges sociales	306 647,77	315 395,83	-8 748,06	-2,77
Amortissements et provisions	16 659,04	16 544,15	114,89	0,69
Autres charges	5,24	51,30	-46,06	-89,79
Total	847 158,95	869 000,33	-21 841,38	-2,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	183 300,11	23 382,29	159 917,82	683,93
Produits financiers				
Charges financières	2 606,72	3 152,54	-545,82	-17,31
Résultat financier	-2 606,72	-3 152,54	545,82	-17,31
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	180 693,39	20 229,75	160 463,64	793,21
Produits exceptionnels	22 124,00		22 124,00	
Charges exceptionnelles	19 375,00	9 617,95	9 757,05	101,45
Résultat exceptionnel	2 749,00	-9 617,95	12 366,95	-128,58
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	41 611,00	1 659,00	39 952,00	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 831,39	8 952,80	132 878,59	NS

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 109 L AGENCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 495 060 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 141 831 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 282			2 282
Immobilisations incorporelles	2 282			2 282
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 282			36 282
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	48 545			48 545
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 953	7 109		67 062
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	144 781	7 109		151 889
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 375	5 298	19 375	5 298
Immobilisations financières	19 375	5 298	19 375	5 298
ACTIF IMMOBILISE	166 437	12 407	19 375	159 469

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 109	5 298	12 407
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 109	5 298	12 407
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			19 375	19 375
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			19 375	19 375

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 282			2 282
Immobilisations incorporelles	2 282			2 282
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 456	3 628		25 084
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	27 950	5 309		33 259
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 423	7 722		56 144
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	97 829	16 659		114 488
ACTIF IMMOBILISE	100 111	16 659		116 770

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 113 783 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 298		5 298
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	96 126	96 126	
Autres	6 342	6 342	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 018	6 018	
Total	113 783	108 485	5 298
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	65 370			65 370
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 603	11 603		
Dettes fiscales et sociales	158 670	158 670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 536	4 536		
Produits constatés d'avance				
Total	240 178	174 809		65 370
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	54 454			
(**) Dont envers les associés	1 116			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	850
Dettes provis. pr congés à payer	41 111
Charges sociales s/congés à payer	18 553
Charges sociales - charges à payer	1 141
Cet à payer	226
Total	61 880

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	6 018		
Total	6 018		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2025**

Exercice ouvert le	01/04/2024	et clos le	31/03/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SASU 109 L AGENCE	
SIRET	5 0 2 4 7 6 4 6 8 0 0 0 3 3
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
16 avenue du Général LECLERC	
75014 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEIL EN COMMUNICATION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	140 942	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 <i>quindecies</i> A	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="text"/>
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : SARL VL EXPERTISE			
48 boulevard RASPAIL 75006 PARIS		Tél : 0145446393	
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input style="width: 100px;" type="text"/>			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 16 avenue du Général LECLERC 75014 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 0 2 4 7 6 4 6 8 0 0 0 3 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/03/2025				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 281		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 282	25 084	11 198
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	115 606	89 403	26 203
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 298		5 298
TOTAL (II)		BJ	BK	159 468	116 769	42 699	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	96 125		96 125
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 341		6 341
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	117 112		117 112
	Disponibilités	CF	CG	226 762		226 762	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 017		6 017	
	TOTAL (III)	CJ	CK	452 360		452 360	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	611 829	116 769	495 059	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 109 L AGENCE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000.....)	DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	91 050	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	141 831	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	254 881	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 369	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 115	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 602	
	Dettes fiscales et sociales	DY	158 670	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	3 420		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	240 178		
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	495 059		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	174 808		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE				Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 739 549	FH		FI	1 739 549	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 739 549	FK		FL	1 739 549	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	68 647	
	Autres produits (1) (11)					FQ	58	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 808 255
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	777 796	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 059	
	Salaires et traitements*					FY	521 787	
	Charges sociales (10)					FZ	306 647	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	16 659
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	5		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 624 955	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	183 300	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 606	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 606	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 606)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	180 693	

Désignation de l'entreprise		SASU 109 L AGENCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	22 124	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	22 124	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	19 375	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	19 375	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 749	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	41 611	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 830 379	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 688 548	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	141 831	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	3 508
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	68 647
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			19 375	22 124	
	Produits des cessions d'éléments d'actif				22 124	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 109 L AGENCE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD		KE		KF	
						KG		KH		KI	
						KJ		KK		KL	
						KM		KN		KO	
						KP		KQ		KR	
						KS		KT		KU	
						KV		KW		KX	
						KY		KZ		LA	
						LB		LC		LD	
						LE		LF		LG	
						LH		LI		LJ	
						LK		LL		LM	
		TOTAL III				LN		LO		LP	
						8G		8M		8T	
						8U		8V		8W	
						1P		1R		1S	
						1T		1U		1V	
		TOTAL IV				LQ		LR		LS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1					
		TOTAL I				CØ		DØ		D7	
		TOTAL II				LV		LW		IX	
						LX		LY		LZ	
						MA		MB		MC	
						MD		ME		MF	
						MG		MH		MI	
						MJ		MK		ML	
						MM		MN		MO	
						MP		MQ		MR	
						MS		MT		MU	
						MV		MW		MX	
						MZ		NA		NB	
						ND		NE		NF	
		TOTAL III				NG		NH		NI	
						ØU		M7		ØW	
						ØX		ØY		ØZ	
						2B		2C		2D	
						2E		2F		2G	
		TOTAL IV				NJ		NK		2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK		ØL		ØM	
INCORP.		Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9	
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF	
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES		Constructions		Sur sol propre		KJ		KK		KL	
CORPORELLES		Constructions		Sur sol d'autrui		KM		KN		KO	
CORPORELLES		Constructions		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		KP		KQ		KR	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS		KT		KU	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES		Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III				LN		LO		LP	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES		Autres participations				8U		8V		8W	
FINANCIÈRES		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
FINANCIÈRES		Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV				LQ		LR		LS	
FINANCIÈRES		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	
CORPORELLES		Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ	
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	
CORPORELLES		Terrains				IP		LX		LY	
CORPORELLES		Constructions		Sur sol propre		IQ		MA		MB	
CORPORELLES		Constructions		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
CORPORELLES		Constructions		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	
CORPORELLES		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
CORPORELLES		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
CORPORELLES		Avances et acomptes				NC		ND		NE	
CORPORELLES		TOTAL III				IV		NG		NH	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
FINANCIÈRES		Autres participations				IØ		ØX		ØY	
FINANCIÈRES		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
FINANCIÈRES		Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	
FINANCIÈRES		TOTAL IV				I3		NJ		NK	
FINANCIÈRES		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SASU 109 L AGENCE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL			NM			NO						
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP	SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH			
	– exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 298	UV		UW	5 298			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	96 125		96 125					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 297		4 297				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 044		2 044					
	Charges constatées d'avance		VS	6 017		6 017					
	TOTAUX			VT	113 783	VU	108 485	VV	5 298		
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	65 369					65 369		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 602		11 602						
Personnel et comptes rattachés		8C	41 111		41 111						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 181		53 181						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	39 576		39 576					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 934		20 934					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 867		3 867					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 115		1 115						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 420		3 420						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	240 178	VZ	174 808				65 369	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	54 453	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/03/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	141 831	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	41 611		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
		- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WR	183 442	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19%				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	I5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)		XI	183 442	
			déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	183 442	
					XO		

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 109 L AGENCE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^o bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	59 664
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^o bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *		9D	9E	
		9F	9G	
		9H	9J	
Charges à payer		9K	9L	
		9M	9N	
		9P	9R	
		9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO	
		▼ ligne WI	▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU 109 L AGENCE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	167 812	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 952		Dividendes		ZE	85 715	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	ØF	176 765		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	91 050		
							ZH	176 765	
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	532 231	
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	113 276	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	14 585	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	117 703	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	777 796
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 059	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS		9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	2 059
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	348 570	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	130 364	
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	497 318	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE						Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I. Immobilisations*	1	DG 3 MOIS LOYERS GL LECLERC 19/01/2018	19 375			19 375		
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I. Immobilisations*	1	22 124	2 749	2 749				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			2 749				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

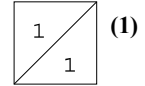
Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 109 L AGENCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	11	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 739 549	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	1 739 549
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	58	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	68 647	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	68 706
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	563 128	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	108 584	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	671 718
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 1 136 537
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 136 537	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 739 549	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	11	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 4 / 2 0 2 4 GZ 3 1 / 0 3 / 2 0 2 5
Date de cessation	HR		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025 N° SIRET 5 0 2 4 7 6 4 6 8 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 109 L AGENCE

ADRESSE (voie) 16 avenue du Général LECLERC

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	200
Total des lignes P1 + P2			Total des lignes P3 + P4		
	P5	1		P6	200

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille de BETHENCOURT Prénom(s) ISABELLE

Nom d'usage BIDART % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 18121966 N° Département 94 Commune ST MANDE Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Bis Voie avenue du PINCHINIER

Code Postal 83320 Commune CARQUEIRANNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032